

NÉCROPOLE MÉROVINGIENNE A COISY (80)

Jean-Luc Massy

C'est au cours des travaux de terrassements effectués en Juillet 1978 pour la construction d'une maison sur le territoire de la commune de COISY que des débris d'ossements ont été mis au jour. Jusqu'alors la bibliographie n'avait jamais signalé de découverte quelconque dans cette zone.

La Direction des Antiquités Historiques de Picardie, avisée par le Maire de la Commune de Coisy, avec l'accord du propriétaire mit sur pied une opération de sauvetage en septembre 1978 (1).

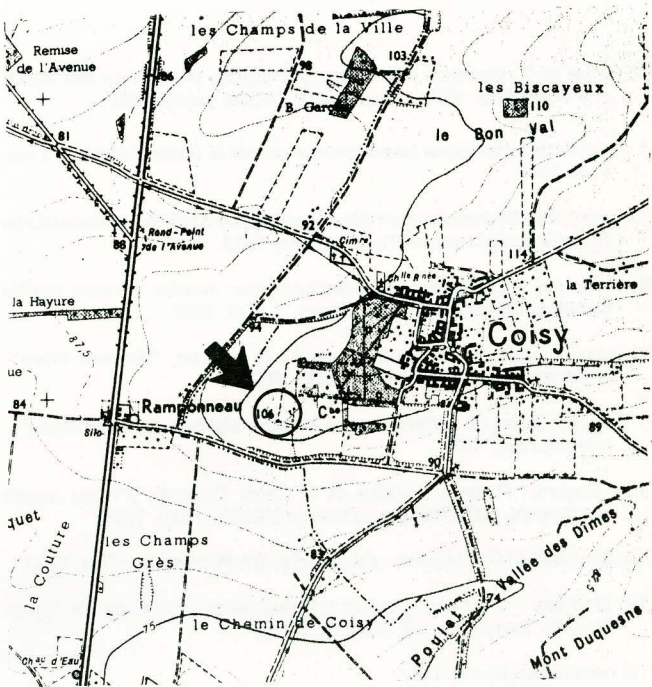
La nécropole se situe sur les pentes sud/sud/ouest du plateau d'une zone culminant à 106 mètres et constituant dans le paysage un point haut se détachant nettement dans un rayon de plusieurs kilomètres (2) (fig. 1). Les travaux d'excavation pour réaliser les sous-sols de la maison et la rampe d'accès ont détruit irrémédiablement au moins une trentaine de sépultures qui n'ont fait l'objet d'aucun relevé ou observation quelconque. L'examen des terres déversées dans les chemins communaux pour les rempierrer et pour le marnage des champs ont permis les rempierrer et pour le marnage des champs a permis toutefois de récupérer une céramique archéologiquement complète et deux scramasaxes. En outre, plusieurs sépultures (T.1, 15, 17, 19, 23, 24, 39, 40) ont été entaillées largement par les pelleteuses et n'ont livré par conséquent que fort peu d'informations.

Plusieurs semaines après le début du sauvetage archéologique, des travaux d'assainissement ont à nouveau perturbé une série de sépultures qui ont tout de même été relevées au fur et à mesure de leurs destructions par la pelleteuse (T. 27 à 38). Bien évidemment leur fouille minutieuse aurait été plus profitable.

Enfin, une série de tombes situées à cheval sur les deux propriétés mitoyennes n'ont pu être fouillées et ont fait l'objet d'un simple relevé (tombes 5, 6, 12, 13, 14).

LES FOSSES

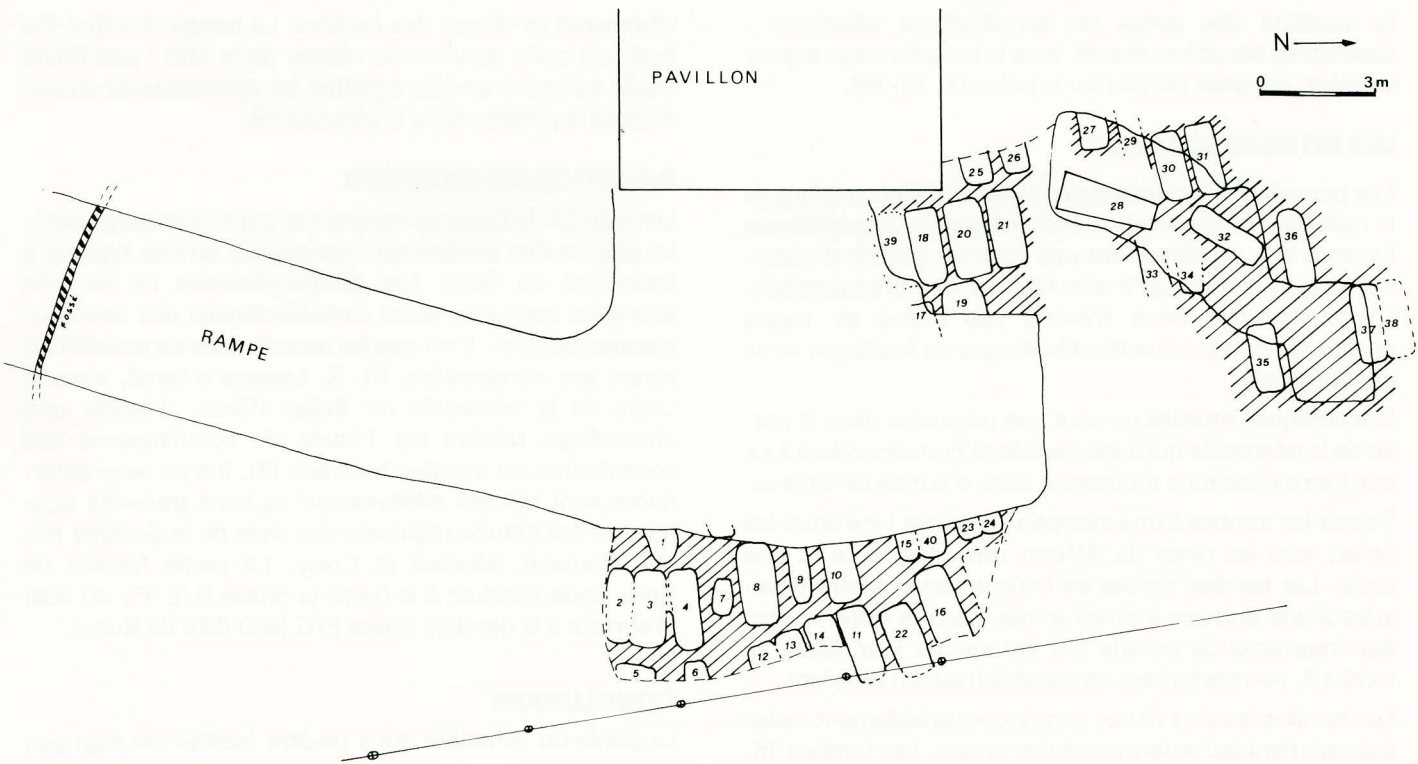
Quarante tombes ont pu être relevées en plan avec précision (fig. 2). Elles sont disposées en rangées parallèles, assez régulières, dans la partie sud et sud-est de la fouille. Elles sont relativement serrées puisque souvent les bermes mitoyennes entre tombes sont absentes. Dans la partie fouillée nous n'avons pas rencontré de recoupement ou chevauchement de tombes par des sépultures plus récentes.



Toutes les tombes ont une orientation est-ouest, avec tête à l'Ouest et les pieds à l'Est à l'exception des sépultures 28 (la seule avec sarcophage) et 32, orientées S.W. à N.E., têtes au Sud. Même cette orientation discordante n'a pas perturbé les sépultures voisines. Précisément, dans ce secteur, il apparaît que la densité est plus faible et que l'on se situe en limite de nécropole.

Les fosses sont creusées dans le banc de craie du plateau à des profondeurs variant peu : 30 à 35 cm en dessous de la couche de terre arable épaisse de 25 à 35 cm suivant les endroits. Les tombes à cette profondeur ont ainsi pu échapper à la destruction par les labours, y compris la tombe d'enfant (T.7), très superficielle (à - 10 cm).

Les contours sont assez réguliers, de forme rectangulaire et à angles arrondis. Les parois sont bien verticales dans la mesure où la solidité du banc de craie le permettait. Les fonds sont plats et horizontaux même si la déclivité du terrain est parfois assez prononcée.



Le remplissage des tombes est homogène de couleur brune (mélange de terre arable et de craie), tassé lorsque la sépulture n'a pas été violée ; moins compact lorsqu'il y a eu perturbation. Peu de matériaux volumineux (gros silex ou blocs de craie) accompagnent le remplissage des tombes. Mais à plusieurs reprises, et précisément dans les parties de tombes violées, des blocs de grès, des moellons d'époque gallo-romaine et un fragment de sarcophage brisé ont été rencontrés dans le remplissage. Il peut s'agir dans ces cas, selon nous, de matériaux destinés à signaler en surface les tombes à l'époque où le cimetière était encore en usage. Ces repères ont pu d'ailleurs faciliter malencontreusement la tâche des violateurs.

Les indices de viols, outre la consistance des remblais, sont faciles à déceler : ossements bouleversés et épars dans le remplissage, absence de mobilier et céramiques brisées. Mais dans la plupart des cas, les parties au niveau du thorax et de la ceinture sont touchées, preuve que les violateurs ne s'intéressaient qu'aux objets métalliques. Le viol n'a pas été, semble-t-il, systématique ou méthodique comme dans le cas de la nécropole de Moreuil (80). Il s'est limité à quelques tombes (T. 1, 4, 8, 10, 19,30,31, 35,36,37). Entre ces dernières, beaucoup demeurent intactes.

Les inhumations paraissent toutes avoir été faites en pleine terre car nous n'avons trouvé ni de traces ligneuses ou de "charbon de bois", caractéristiques de la

décomposition des planches des cercueils ni de clous. Seul le sarcophage (T. 28) en pierre calcaire, totalement broyé par la pelleteuse avant même que l'on puisse intervenir, avait une forme trapézoïdale et un couvercle en bâtière.

LES INHUMÉS

L'état des ossements est très variable d'un point à l'autre de la nécropole. Les squelettes sont dans certains cas presque totalement dissous (T. 18,20,21 par exemple) ou bien en meilleur état de conservation (T. 14, 11, 22, 2,3). Il nous semble cependant que cet état de conservation tout à fait relatif est insuffisant pour procéder à une étude ostéologique sérieuse et en tirer de solides conclusions.

D'autre part, la population réunie et conservée en dépôt de fouille est trop limitée. Beaucoup de parties osseuses sont à un stade de décomposition très avancée et s'effritent.

Une tombe seulement (T.7) peut être attribuée avec certitude à celle d'un enfant, étant donné la taille de la fosse. La tombe 9, devant l'aspect menu des ossements peut être celle d'un (e) adolescent (e). Pour les tombes d'adultes, sauf dans les cas où le mobilier à caractère militaire est indiscutable, il est hasardeux de tenter de reconnaître les âges ou la sépulture d'un homme ou d'une femme d'après les ossements. L'absence de matériel ne signifie rien en effet.

La position des corps est sensiblement identique : position en décubitus dorsal, bras le long du corps le plus souvent, ramenés parfois sur le pubis (T. 14, 16).

LES RITES FUNÉRAIRES

Les perturbations nombreuses dues aux viols anciens et la rapidité de l’intervention archéologique nécessitée par l’avance des travaux n’ont pas toujours permis d’observer avec la minutie qu’il convient les rites d’inhumation. C’est ainsi que nous n’avons pas relevé de traces quelconques telles que lits d’herbages ou feuillages et de dépôts rituels.

Les pratiques rituelles ne sont pas originales dans la partie de la nécropole qui a été fouillée et correspondent à ce que l’on a l’habitude d’observer dans d’autres cimetières.

Toutes les tombes à une exception près ont livré entre les tibias, vers les pieds du défunt, une céramique et une seule. Les tombes violées en étaient certainement pourvues d’une puisque à chaque fois, dans le remplissage, des fragments de poterie ont été mis au jour. Seule la tombe 9, non perturbée, ne possédait aucun récipient.

Les tombes les plus riches sont incontestablement celles des guerriers qui enfermaient des armes. Les tombes 16, 18, 20 et 21, sont ainsi celles qui illustrent le mieux les pratiques rituelles (fig. 3, 4 , 5). Les dépouilles sont placées en décubitus dorsal et les armes, essentiellement scramasaxes et couteaux, sont déposées à la gauche au niveau de la taille et pointe en bas. Il est fort probable que les couteaux aient été fixés sur le fourreau en cuir des scramasaxes : on les trouve à deux reprises exactement sous le scramasaxe et dans le même axe (T. 18 et T. 20). La plaque-boucle, en fer, dans deux cas sur trois, est également placée à la hanche gauche, sous les armes qui y étaient peut-être fixées. Une seule fois, la plaque-boucle a été mise au jour à sa position normale, c’est-à-dire au ventre (T. 16). Les couteaux déposés seuls dans la tombe occupent des positions variées : dans le creux du bras gauche avec pointe en haut (T. 16) ou en travers de la poitrine, pointe vers le bas (T. 21).

Dans ces tombes d’hommes à plusieurs reprises, des traces d’aumonières en fer ont été relevées au niveau du côté droit, sur le torse. En matière périssable (traces de cuir), elles ont laissé trop peu d’éléments pour être décrites : les fermoirs laissent apparaître quelques traces de bois, des rivets de fer.

Divers objets dont il n’est pas toujours facile de comprendre la destination sont regroupés à proximité immédiate : une monnaie du Bas-Empire, “fiche à bélière”, pointes métalliques. Des rivets, des plaques allongées ou carrées, en fer non décoré, d’une ceinture, sont généralement associés à ces aumônières de même que des plaques dorsales.

Les autres types de tombes sont incontestablement moins riches. La tombe 3, outre sa poterie, n’enfermait que deux courtes chaînettes en fer destinées àagrafer les

vêtements au niveau des épaules. La tombe d’enfant 7 a livré une perle de verre au niveau de la tête ; une fibule ansée à décor d’ocelles agraffait les vêtements au niveau droit de la poitrine dans la sépulture 9.

DATATION DU MOBILIER

Le matériel de Coisy se caractérise par son homogénéité. La plupart des tombes ont une poterie tardive typique à bourrelets ou filets. Les plaques-boucles en fer très allongées sont elles aussi caractéristiques des dernières plaques-boucles. Bien que les associations de mobilier ne soient pas nombreuses, M. R. Legoux a tenté, dans le cadre de la nécropole de Bulles (Oise), d’établir une chronologie relative par l’étude de combinaisons des constituants du mobilier funéraire (3). Il a pu ainsi déterminer sept phases relatives qui se sont trouvées confirmées par l’étude régionale des sites de la Somme tels que Nouvion, Moreuil et Coisy. La partie fouillée de Coisy appartiendrait à la fin de la phase D/E/F (580-650) et surtout à la dernière phase F/G (650-680) de Bulles.

CONCLUSION

La partie du cimetière qui a pu être fouillée est trop peu importante pour apporter des éléments nouveaux en ce qui concerne les rituels et la chronologie des nécropoles mérovingiennes. Cependant dans l’éventualité d’un programme de fouille plus ambitieux en ce qui concerne l’époque franque, il était utile de signaler cette nécropole totalement inconnue jusqu’alors et qui n’a pas été trop perturbée, semble-t-il, par les viols ou les travaux agricoles divers.

Nous nous situons à la périphérie même du cimetière : l’ensemble du mobilier archéologique confirme, par son homogénéité, que nous nous situons au VIIème siècle.

D’autre part, la limite même de la nécropole a été relevée à quelques mètres des dernières tombes : il s’agissait d’un fossé profond d’un mètre environ, peu large (- 30 à - 50 cm), à profil en V laissant supposer qu’il était en fait destiné à recevoir une palissade de bois ou en tout cas à border symboliquement la nécropole. Les sépultures les plus anciennes, V^e et VIème siècles, doivent être recherchées plus haut, en direction du Nord/Nord-Est, précisément vers un point culminant recouvert aujourd’hui de bosquets et d’herbages. L’existence de traces d’une villa gallo-romaine à une centaine de mètres de là, et du village actuel de Coisy sur ces hauteurs accroissent l’intérêt de ce site pour la connaissance de périodes charnières telles que le passage du Bas-Empire à la période franque et celui de l’époque mérovingienne au haut Moyen-Age (VIII-Xème siècles).

NOTES

(1) Nous remercions très vivement Monsieur Tirancourt, propriétaire, qui nous a autorisé à effectuer les fouilles et a fait don au Musée de Picardie du mobilier funéraire mis au jour. Ont particulièrement contribué de façon efficace au sauvetage de cette nécropole, Mademoiselle E. Casenove, MM. T. Ben Redjeb, J.M. Damay, J. Guéquièrre, U. Perodeau, M. Rousset.

(2) Lieu-dit “Derrière les Vignes”, cadastré ZC, 72-75. Coordonnées Lambert : x : 598,850 ; y : 250,900 ; z : 106.

(3) Sur la méthode, cf. R. Legoux et P. Périn, *Chronologie relative et absolue des tombes mérovingiennes de Picardie et de la région ardenno-meusienne, méthodologie et résultats*, Association Française d’archéologie mérovingienne, Bulletin de liaison n° 1, 1979, pp. 68-72.

JOURNAL DE FOUILLE (oct. 1978) : (fig. 6 et 7).

Tombe 1 -

Tombe coupée dans sa partie ouest par la rampe d’accès au sous-sol de la maison. Profondeur : -35 à - 38 cm (à partir de la base de la couche de terre arable). Bords bien délimités et verticaux taillés dans le banc de craie. Angles arrondis. Seuls les extrémités basses des tibias et les pieds sont en place. La sépulture a été perturbée par un viol : dans le remplissage débris épars d’ossements (bassin, calotte crânienne) avec quelques tessons de poterie.

Tombe 2 -

Tombe contigüe à deux autres sépultures (T.3 au Nord. La partie sud n’a pas été fouillée). Les bermes latérales n’existent plus. Par contre à la tête et aux pieds, arrondis parfaitement délimités et taillés dans le banc de craie. Longueur : 1,97 m ; largeur : à la tête : 0,65 m, aux pieds : 0,50 m. Profondeur : - 40 cm environ. Squelette d’adulte relativement en bon état de conservation en décubitus dorsal, bras le long du corps. Entre les pieds, une poterie noire.

Tombe 3 -

Tombe mitoyenne à T.2 (berme sud détruite). Légèrement trapézoïdale : largeur à la tête : 85 cm ; aux pieds : 1 m. Longueur : 2,10 m. Angles arrondis. Profondeur : - 45 cm. Squelette d’adulte en bon état de conservation en décubitus dorsal. Bras le long du corps. Tête à droite. entre les pieds, une céramique noire. A chaque épaule, une petite chaînette en fer (A).

Tombe 4 -

Tombe aux contours bien délimités mais parois non verticales. La partie sud-ouest est recoupée (ou recoupe) par T. 3. Largeur aux pieds : 0,73 m, à la tête : 0,65 m. Longueur : 2,20 m au fond. Profondeur 0,40 m. Tombe violée : ossements épars, seules les extrémités des tibias sont en place. Aucun matériel.

Tombe 5 -

Tombe non fouillée (trop engagée sous la clôture mitoyenne).

Tombe 6 -

Idem à T.5.

Tombe 7 -

Tombe d’enfant à très faible profondeur (- 10 cm par rapport à la base de la couche de terre arable). Peu enfoncée dans le banc de craie. Contours peu nets. Longueur : 95 cm. Largeur aux pieds : 60 cm ; à la tête : 40 cm. Aucune trace du squelette totalement dissous. Une poterie intacte au niveau des jambes. Au niveau du thorax, dans le remplissage, une perle en verre.

Tombe 8 -

Tombe aux contours assez irréguliers. Profondeur à la tête : 43 cm, aux pieds - 30 cm. Longueur : 2,13 m. Largeur à la tête : 90 cm, aux pieds : 13 cm. Angles arrondis. La tombe a été perturbée et violée : ossements épars, quelques tessons de céramique dans le remplissage. Dans le remplissage, au niveau de la poitrine, fragments en calcaire non en place de bord de sarcophage.

Tombe 9 -

Tombe sectionnée par la rampe d’accès au sous-sol de la maison. Parois verticales et très régulières. Très étroite (largeur à la tête et aux pieds : 45 cm. Longueur subsistante : 1,42 m. Dans le remplissage, quelques tessons et ossements épars. Mais la tombe ne semble pas avoir été violée (réemploi ?). Squelette (d’adolescent ?) en bon état de conservation (sauf la tête sectionnée par les travaux). Il est à l’étroit (épaules au contact direct de la paroi, bras droit légèrement fléchi vers le haut). Au niveau de la poitrine, au sein droit, une petite fibule ansée à décors d’ocelles, placée verticalement, Ardillon en fer.

Tombe 10 -

Tombe sectionnée à l’ouest par la rampe d’accès au sous-sol et par un trou récent (1940-45) destiné à planter des “asperges de Rommel” pour empêcher l’atterrissage des planeurs alliés. (A l’intérieur, fragments de tôles peintes, de tessons de céramiques XIX-XXème). La tombe a été perturbée deux fois (viol ancien et perturbation moderne aux pieds). Largeur au pieds : 95 cm. Longueur subsistante : 1,60 m. Remplissage irrégulier (grès au niveau des fémurs avec trace de charbon de bois). Seuls un fémur et un tibia d’adulte semblent en place. Fragments épars d’une poterie archéologiquement complète brisée dans le fond de la sépulture donc appartenant à cette sépulture.

Tombe 11 -

Tombe engagée en partie sous la clôture (difficulté de fouille en plan). Profondeur : - 45 cm. longueur : 2,10 m. Largeur à la tête : 73 cm. Contours difficiles à délimiter (partie mitoyenne au sud en partie délimitée par T. 14). Squelette d'adulte en bon état de conservation. En décubitus dorsal, placé contre la paroi sud et non dans l'axe même de la tombe. Tête à gauche enfoncée dans les épaules. Bras le long du corps légèrement fléchis. Aucun mobilier aux pieds à l'exception d'un fragment métallique (attache, rivet en fer) au niveau de l'humerus gauche.

Tombe 12 et 13 -

Non fouillées car trop engagées sous la clôture. Les berms mitoyennes à T. 12, T. 13 ont été détruites. Largeur T. 12 : 80 cm, T. 13 : 70 cm à la tête.

Tombe 14 -

Tombe fouillée à moitié car trop engagée sous la clôture. Largeur à la tête : 87 cm. Profondeur : - 52 cm. Squelette d'adulte de grande taille en décubitus dorsal. Mains ramenées sur le bassin. Tête à droite nichée dans l'épaule gauche.

Tombe 15 -

La sépulture a été coupée par la rampe d'accès du sous-sol de l'habitation. La fosse est assez profonde (- 52 cm) en dessous du niveau de terre arable. Les contours sont bien définis à l'exception de la berme nord mitoyenne détruite par T.40. Longueur subsistante : 80 cm, largeur aux pieds : 50 cm. Le squelette d'adulte est très incomplet, seule la partie Est, au niveau des tibias est intacte. Entre les jambes, une poterie noire intacte.

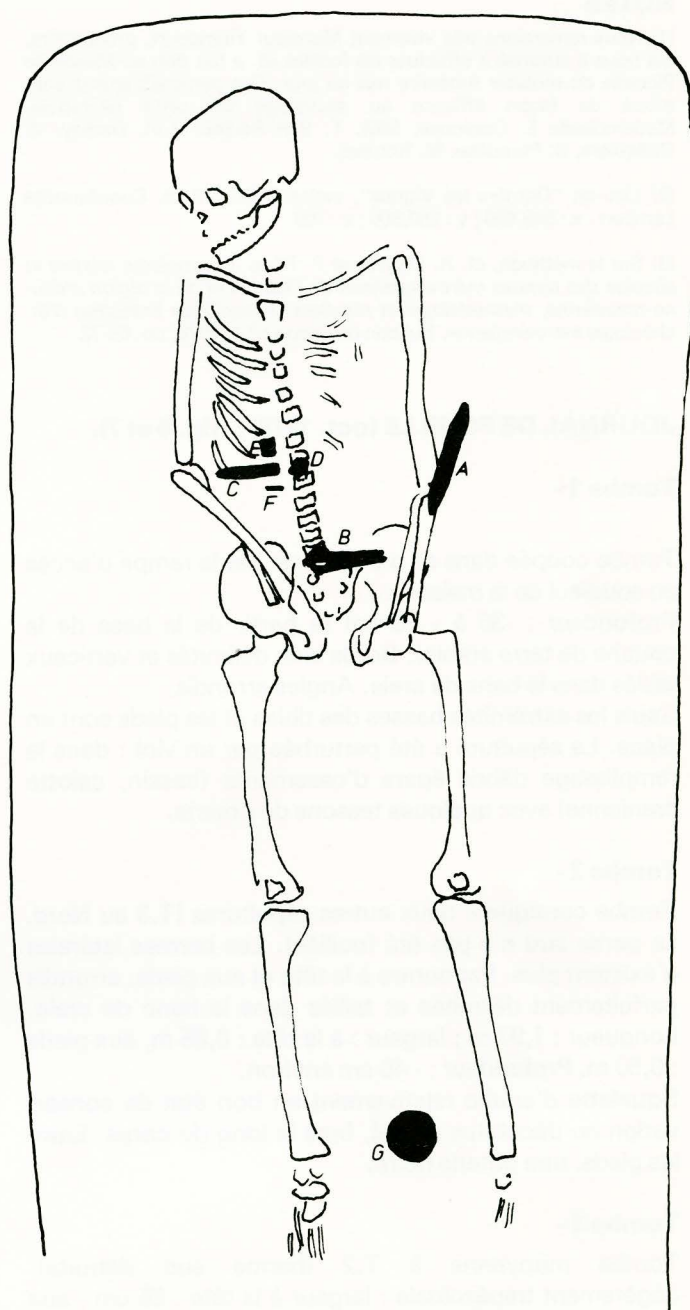
Tombe 16 -

Tombe 16 incomplètement fouillée à l'extrémité des pieds (contours non atteints) parce qu'engagée sous la clôture. Longueur fouillée : 1,70 m. Longueur à la tête : 90 cm.

Squelette en bon état de conservation en décubitus dorsal, avant bras posés sur le bassin, tête à gauche. Entre les tibias, poterie noire. Le long du bras droit, à l'extérieur, un couteau pointe en bas (A). Au niveau du ventre, plaque-boucle de ceinturon en fer (B). Sur le côté droit, reste d'une aumonière (C) avec fermoir en fer et rivet en fer. Sous la colonne vertébrale, de petites plaques en fer (décoration de ceinturon ou attache de baudrier : D et E).

Tombe 17 -

Angle d'une tombe complètement détruite par la rampe d'accès au sous-sol. Profondeur : - 25 cm.



Tombe 18 -

Tombe d'adulte très profonde. Longueur : 2,20 m. Largeur à la tête : 76 cm, aux pieds : 55 cm. Squelette dissous en grande partie.

Sur le côté gauche du squelette : scramasaxe placé le long du corps. Traces ligneuses enveloppant la poignée. Sous le scramasaxe, plaque boucle en fer placée vers la gauche du défunt (D). anneau en bronze à droite du scramasaxe (C). sous le scramasaxe, couteau (B). A droite, traces d'aumonière avec fermoir doublé de bois (H). Torsade de bronze et petites plaques de bronze et de fer (J.). Rivet scutiforme en bronze (G). En dessous : une monnaie. Entre les pieds : une poterie.

Tombe 19 -

Tombe sectionnée par la rampe d'accès au sous-sol. Largeur : 1,05 m. Longueur subsistante : 72 cm. Profondeur : - 70 cm. Squelette presque totalement dissous : restes de calotte crânienne. Au niveau de l'épaule droite, fragment de petite plaque de fer.

Tombe 20 -

Tombe assez longue : environ 2 m, largeur aux pieds : 82 cm, à la tête : 87. Très profonde : - 95 cm à la tête. Ossements presque totalement dissous, quelques restes de fémur et de tibias-péronés. Le long de la hanche gauche, scramasaxe pointe en bas. Traces de bois autour de la poignée. Juste en dessous, un poignard également placé pointe en bas (B). légèrement décalé sur le côté gauche et en-dessous de ces armes, plaque boucle en fer (C). Au côté droit, un peu au dessus de la hanche, reste d'un fermoir en fer d'aumonière. Entre les pieds : une poterie.

Tombe 21 -

Tombe d'adulte. Longueur : 2,18 m ; largeur à la tête : 80 cm, aux pieds : 75 cm. Profondeur : - 55 cm. Squelette d'adulte presque totalement dissous. Tête à gauche. Reste de fémur droit. Au niveau de la poitrine, plaque de fer (reste de couteau ?). Au pied, poterie noire brisée, mais en place.

Tombe 22 -

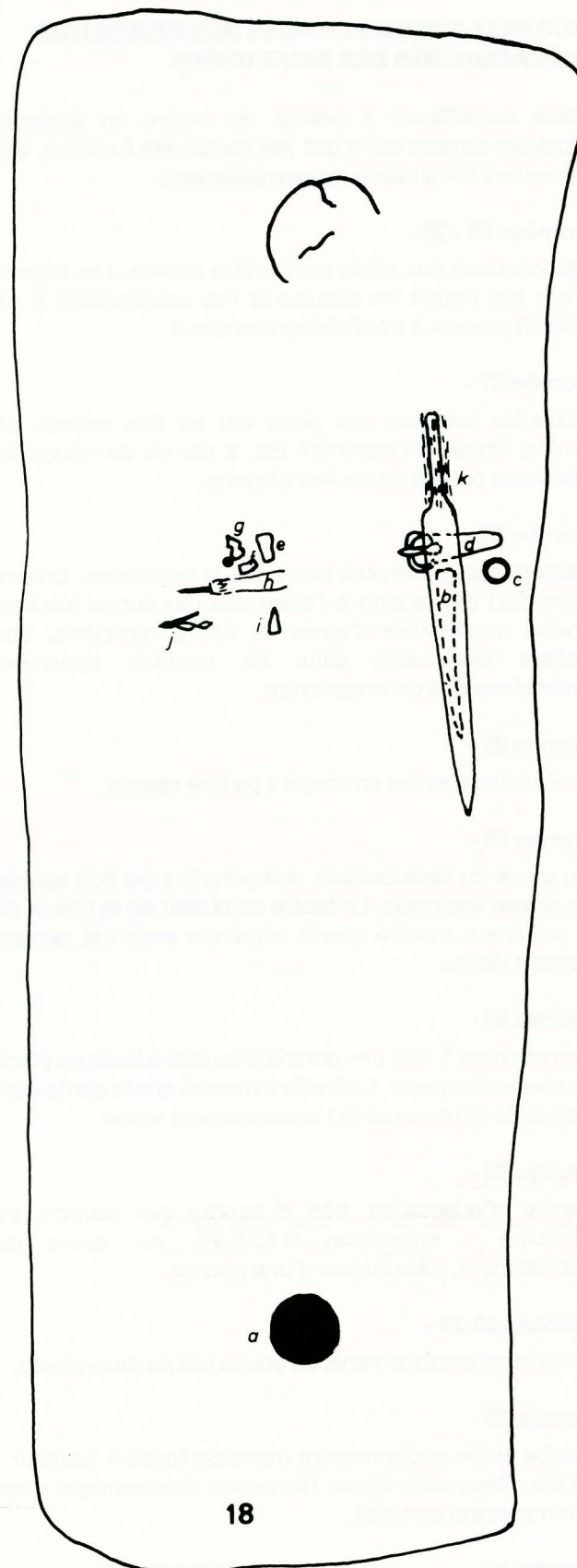
Tombe en partie engagée sous la clôture (l'extrémité aux pieds n'a pu être fouillée jusqu'à la berme). Largeur à la tête : 80 cm, aux pieds : environ 80 cm. Longueur jusqu'aux pieds : 1,10 m. Profondeur : 55 cm. Squelette (en partie dissous) en décubitus dorsal, bras le long du corps, jambes serrées. Poterie au bout des pieds. Dans le remblai, un peu au-dessus du squelette, dent de ruminant.

Tombe 23 -

Reste de tombe coupée par la rampe d'accès au garage. Profondeur : 17 cm. Largeur aux pieds : 58 cm. Ossements en place aux pieds, une poterie entre les pieds.

Tombe 24 -

Idem à 23 et mitoyenne (berme au sud disparue). Profondeur : 54 cm, une poterie noir entre les pieds.



SURVEILLANCE DE LA POSE DES CONDUITES D'EVACUATION DES EAUX USÉES.

Cette surveillance a permis de mettre en évidence plusieurs tombes qui n'ont pas toutes été fouillées, certaines ne l'étant même que partiellement.

Tombes 25 - 26 -

Les contours aux pieds ont pu être relevés. Les travaux n'ont pas détruit les sépultures (les canalisations à cet endroit passent à très faible profondeur).

Tombe 27 -

Seuls les contours aux pieds ont pu être relevés. La fouille, limitée à l'extrémité Est, a permis de relever en place une poterie de couleur blanche.

Tombe 28 -

Sarcophage totalement broyé par la pelleteuse. Orienté Nord-Sud par rapport à l'ensemble des autres tombes. Forme trapézoïdale d'après les débris récupérés. une poterie découverte dans les remblais appartient probablement à cette sépulture.

Tombe 29 -

Seule la localisation en coupe a pu être relevée.

Tombe 30 -

Au cours du terrassement une poterie a pu être sauvée au niveau des pieds. La fouille au niveau de la tête et de la poitrine a montré que la sépulture avait été anciennement violée.

Tombe 31 -

Comme pour T. 30, une poterie a pu être relevée en place au niveau des pieds. La fouille a montré que la partie centrale de la tombe avait été anciennement violée.

Tombe 32 -

Tombe d'orientation très différente par rapport au cimetière : orientation N.E/S.W. Au cours du terrassement, mise au jour d'une poterie.

Tombes 33-34 -

Seuls leurs emplacements en coupe ont pu être relevés.

Tombe 35 -

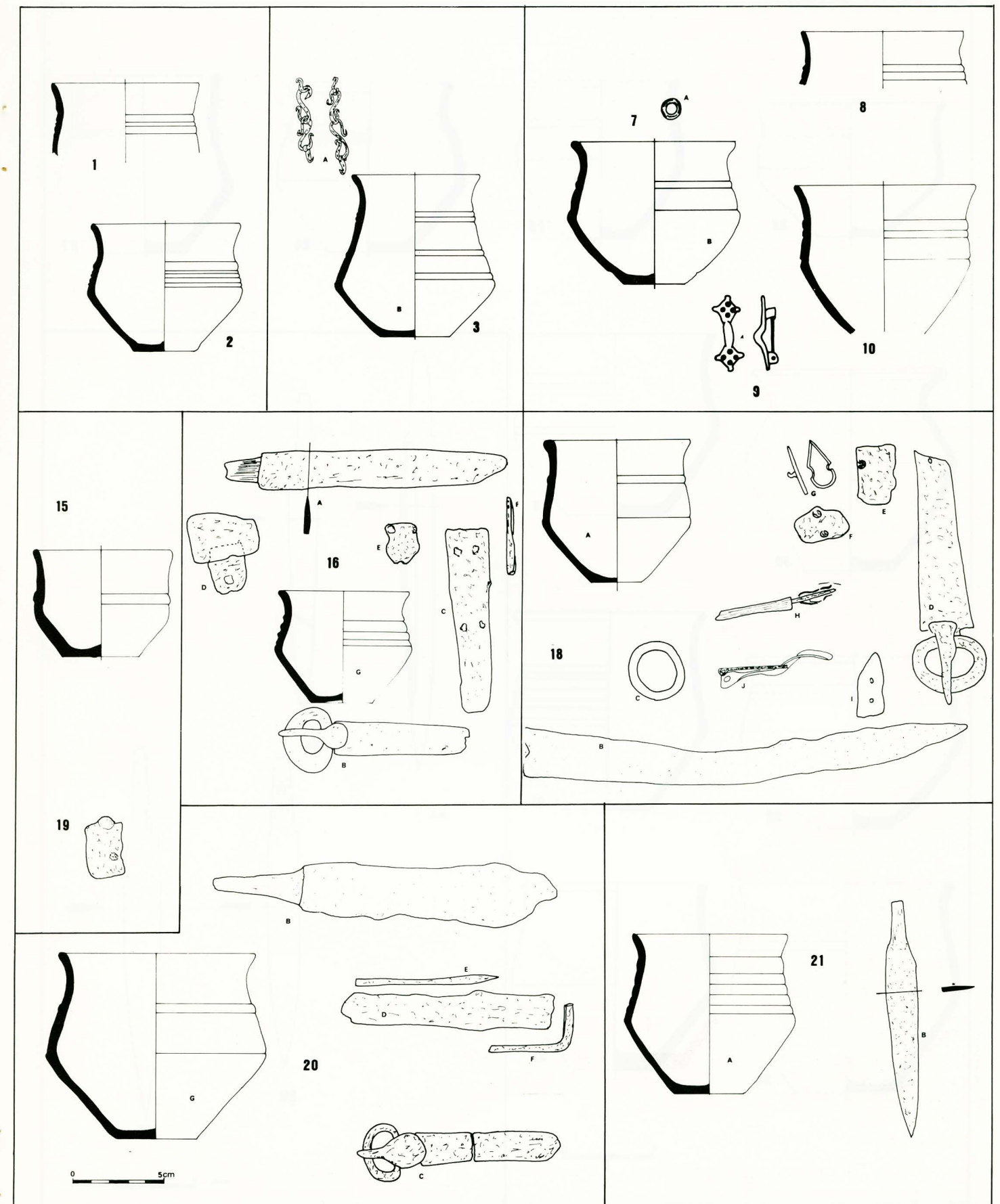
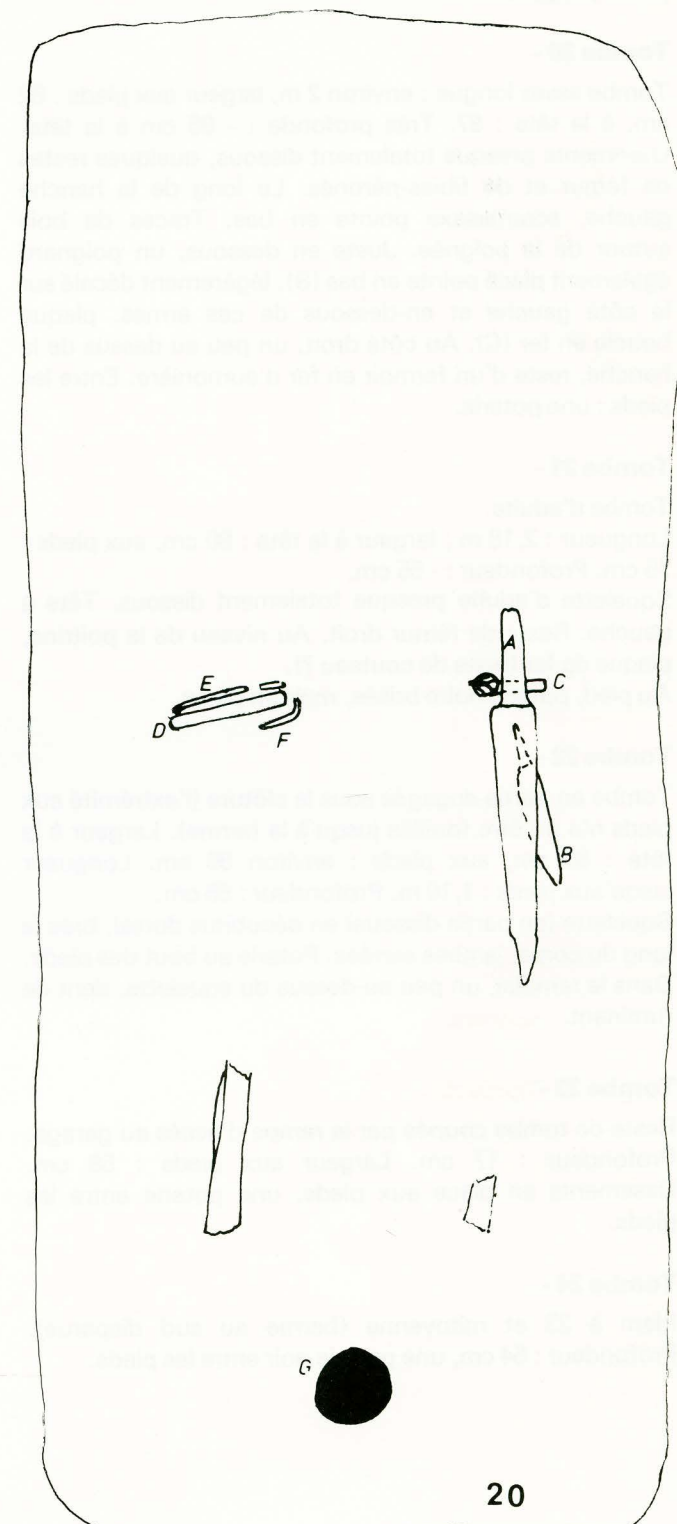
Tombe violée anciennement (remblais foncés). Largeur : 80 cm. Ossements épars. Un tesson de céramique dans le remplissage perturbé.

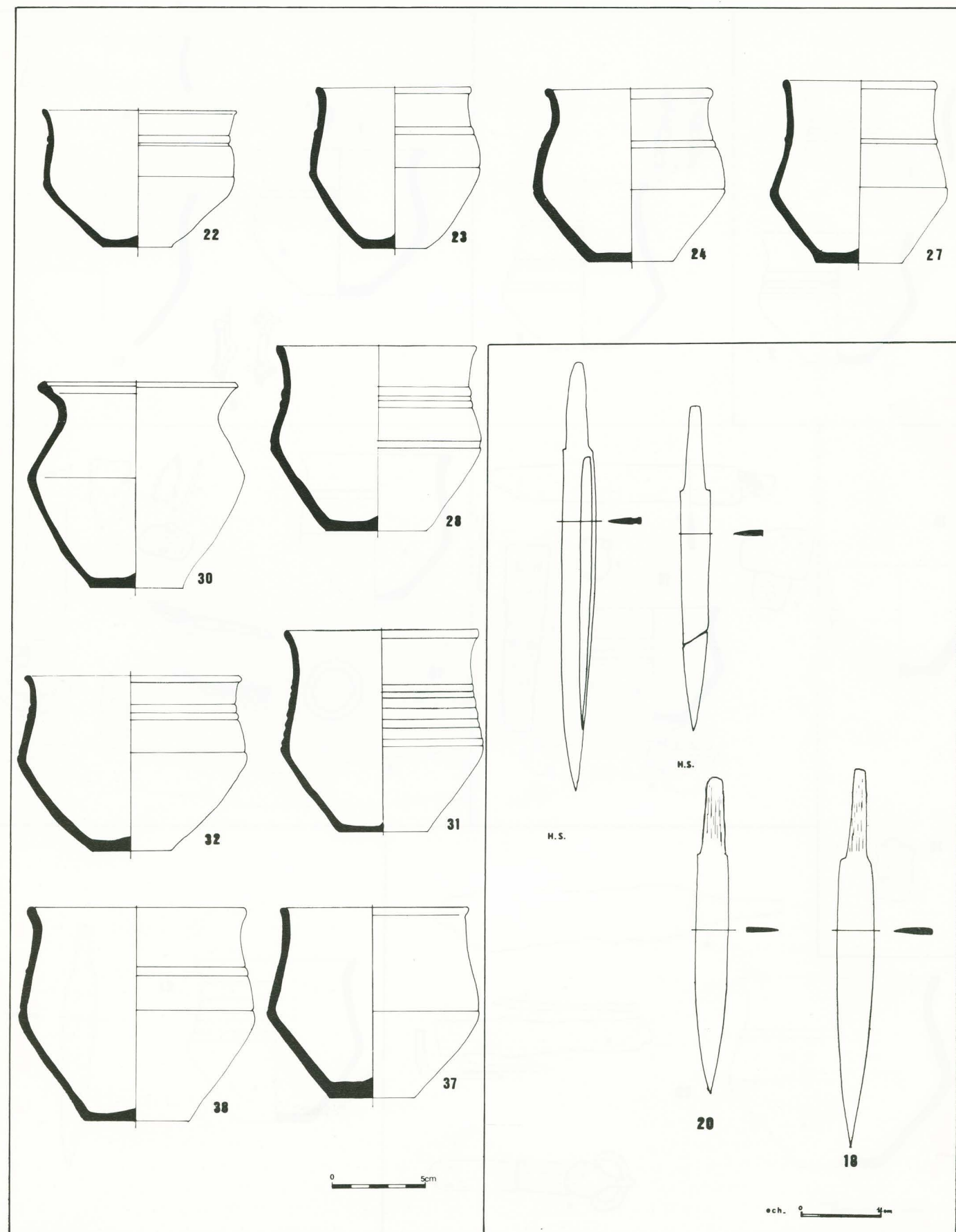
Tombe 36 -

Idem à T.35. Deux tessons dans le remplissage au niveau des pieds.

Tombe 37 -

Tombe assez longue : 2,10 m. En partie coupée par les terrassements dans le sens de la longueur. La stratigraphie a permis de montrer qu'elle avait été violée anciennement au niveau de la tête et du ventre (pourtant découverte d'une boucle en fer en place). Aux pieds, non bouleversés, une poterie noire.





Tombe 38 -

Tombe non fouillée mais mitoyenne de T. 37 (absence de berme). Récupération d'une poterie brisée, mais en place, aux pieds.

Tombe 40 -

Tombe en partie coupée par la rampe d'accès au sous-sol. Mitoyenne de T. 15 (berme centrale disparue). Totalement violée et vidée de son contenu. Profondeur : - 57 cm aux pieds. Largeur aux pieds : 70 cm.